



UNION NATIONALE  
DES SYNDICATS  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

263, RUE DE PARIS  
CASE 549 – 93515  
MONTREUIL CEDEX

FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION,  
DE LA RECHERCHE ET  
DE LA CULTURE

Montreuil, le 1<sup>er</sup> avril 2026

**Monsieur Édouard GEFFRAY**  
Ministre de l'Éducation nationale  
110, rue de Grenelle  
75007 PARIS

*IV/MM 26-01242 Préavis de grève 2<sup>nd</sup> degré*

Monsieur le Ministre,

La CGT Éduc'action dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève nationale couvrant les personnels de l'Éducation nationale, pour une revalorisation et une reconnaissance de nos métiers, pour des créations de postes, contre les réformes qui détériorent le système éducatif (du lycée et du baccalauréat, de la voie professionnelle, du « choc des savoirs »...), contre la sélection à l'entrée de l'université mise en place par Parcoursup, contre la loi de transformation de la Fonction publique et pour la défense du statut, contre la répression des personnels, pour de vrais moyens pour l'inclusion et un statut pour les AESH et les AEd, pour la titularisation sans condition de concours et de nationalité de l'ensemble des personnels non-titulaires, pour l'amélioration des conditions de travail.

Le ministre et le gouvernement doivent apporter des réponses sur tous ces sujets et mettre en œuvre une autre politique au ministère de l'Éducation nationale.

Ce sont les raisons pour lesquelles la CGT Éduc'action dépose un préavis de grève :

**du LUNDI 13 Avril 2026 au SAMEDI 18 Avril 2026 – inclus**

ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de chacune de ces journées, pour les agent-es travaillant en horaires décalés afin de permettre à ces personnels de participer aux actions.

Nous restons, par ailleurs, disponibles pour toute ouverture de négociations que vous nous proposeriez à ce sujet.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Michaël MARCILLOUX**  
*Co-Secrétaire général*

**Isabelle VUILLET**  
*Co-Secrétaire générale*